

**ASSEMBLÉE NATIONALE**31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 110

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 8**

Au début de la première phrase de l'alinéa 23, supprimer les mots :

« Par dérogation aux troisième et quatrième alinéas du présent III, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.